



Récapitulons

Comité Social d'Administration Local

Drfip 44

10 juillet 2024

Dans le contexte des élections législatives, [la CGT est intervenue dans sa liminaire](#) pour préciser qu'il est urgent d'attendre la mise en place d'un nouveau gouvernement avant de poursuivre les réformes et expérimentations en cours : nouveau réseau de proximité, semaine en 4 jours, cellules d'appui et de contact...

OBSERVATOIRE INTERNE

Une enquête a été réalisée du 16 janvier au 23 février 2024 auprès des agent·e·s du Ministère.
45 % des agent·e·s ont répondu à cette enquête.

Sans surprise, l'avis des agent·e·s sur leur travail est assez négatif, notamment en Loire Atlantique par rapport au niveau national :

Sur l'état d'esprit, les 3 premiers points mis en avant par les agent·e·s sont :

- La charge de travail trop importante ;
- La perte de sens et d'intérêts du travail ;
- Des salaires trop faibles (en commentaire).

Un point positif est mis en avant : le télétravail.
Mais globalement, c'est un large pessimisme qui ressort de cette enquête (avenir et perspectives).

La CGT constate que l'on prend chaque année la température auprès des agent·e·s mais la Dgfp ne propose jamais de remède pour les problèmes soulevés.

Cette enquête vient néanmoins corroborer l'analyse de la CGT sur la situation à la Dgfp.

On constate une dégradation de nos services et de nos conditions de travail. Nous avons rappelé que bousculer les agent·e·s, c'est bousculer les usager·e·s. Les collègues sont désabusé·e·s.

FONCTIONNEMENT SGC ET ACTIVITÉ CDL

La Direction a présenté un bilan de la création des services de Gestion Comptable fruit de la fusion de plusieurs trésoreries. Évidemment le bilan présenté est plutôt positif.

Il présente la situation immobilière, les emplois, et les organisations.

- sur l'immobilier, de gros efforts ont été faits pour une installation optimale ;
- sur les emplois, le niveau théorique a été globalement maintenu lors des fusions ;

– l'organisation de travail repose sur une base dépense, recette et comptabilité.

Un bilan a aussi été fait sur les Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL). La mission de conseil qui était aux mains des trésoriers est désormais la mission des CDL, en relation avec les SGC.

La Direction a précisé que le CDL ne fait pas double avec le chef de service comptable mais apporte des compétences supplémentaires auprès des collectivités. Il faut que les CSC et les CDL se coordonnent. Le CDL a un rôle aussi de formation auprès des collectivités pour qu'ils puissent mieux répondre à nos exigences comptables.

La CGT est intervenue sur les points suivants :

Le but de création des SGC était de réduire les coûts mais était-ce mieux ou moins bien avant ? On ne peut que constater l'industrialisation du travail. La simplification et l'automatisation de certains processus ne compensent pas la multiplication des budgets à traiter pour chaque service.

La direction a fait le travail pour une bonne installation matérielle. Il manque cependant un bilan qualitatif sur la situation des agent·e·s qui ont vu leur temps de trajet augmenter. Le télétravail ne répond pas à tout. De même, le document évoque un transfert intégral des emplois mais pas le nombre d'agents réellement affectés sur ces emplois, en face des charges de travail. Il n'est toujours pas fait, non plus, de bilan pour les usager·e·s qui ont vu leurs trésoreries disparaître.

Il y a aussi des inquiétudes sur la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) qui impacte potentiellement tous les agent·e·s.

La mise en cause d'agent·e·s est susceptible d'augmenter. Des changements sont aussi en cours pour transférer des responsabilités vers les collectivités pour limiter les risques sur la Dgfp (avec un risque de confusion accrue entre ordonnateur et comptable).

Sur la RGP, le Directeur souhaite le mettre à l'ordre

du jour pour le prochain Csal et en expliquer les implications.

La Direction a mis en place des comités utilisateurs pour que les SGC échangent entre eux sur les pratiques.

Suite à une demande de la CGT sur l'avenir de l'antenne d'Ancenis, La Direction a précisé n'avoir pas d'évolution ou suppression prévue actuellement.

SDIF 44 : POINT D'ÉTAPE

Depuis septembre 2023, les missions foncières et cadastrales, hors publicité foncière, ont été regroupées au sein du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) composé d'un site à St Nazaire et un autre à Nantes.

86 emplois ont été implantés dans ce service. Les effectifs réels sont de 79 (équivalent temps plein).

La CGT est intervenue sur :

- Les vacances d'emplois avec un déficit de presque 10 % (avec les arrêts maladies).
- Les charges du service qui sont importantes avec par exemple un grand nombre d'e-contacts (plus de 10 000 en souffrance à ce jour).
- La taxe d'urbanisme qui a eu un gros retard dès le départ et qui n'est toujours pas correctement liquidée.

La Direction reconnaît des difficultés, à différents niveaux, concernant la taxe d'urbanisme. Gest Tu est en cours de correction.

Pour les missions spécifiques des géomètres, l'emploi est stabilisé et un cadrage sur la doctrine d'emploi est prévu dans une note d'orientation des missions foncières (sortie le 12 juillet !).

IMPACT DES SAPF SUR LES SPFE DE NANTES

Des Services d'Appui pour la Publicité Foncière ont été créés en récupérant des missions et des emplois des Services de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement.

8 emplois ont déjà été transférés depuis 2022 du SPFE de Nantes vers ces SAPF.

Ce transfert arrive à un moment où les formalités arrivant aux Spfe ont considérablement baissées dans un contexte de chute du nombre de ventes et programmes immobiliers.

La CGT a insisté sur le fait que ces cellules d'appui, qui récupèrent des charges des SPFE, n'ont pas d'intérêts, encore plus lorsque les charges diminuent. Le directeur a été interpellé sur les emplois qui doivent encore être transférés et il a annoncé qu'il demanderait un gel de la situation.

CENTRE DE CONTACT DES PROFESSIONNELS

But de la création de ces centres:

- « relocaliser » des services publics ;
- « améliorer » le service notamment pour le téléphone mais aussi les e-contacts.

Le centre de contact (CdC) des Services impôts des Entreprises (SIE) de Loire Atlantique sera à Carpentras. Le CdC se met en place à partir du 1er septembre avec une montée en charge progressive. Mais les emplois ont déjà disparu en Loire Atlantique !

La CGT dénonce la fin du guichet unique des SIE avec la mise en place de 3 interlocuteurs possibles pour les usager·e·s des SIE nantais : le SIE (44) ou son antenne de Fontenay-le-Comte (85) ou le CdC de Carpentras (84).

La situation de l'emploi est dramatique dans les SIE, particulièrement à Nantes. On va dans le mur. La CGT a fait part de sa vive inquiétude pour les agent·e·s. Nous avons insisté sur les effets « ping-pong » liés à la multiplication des interlocuteurs et le travail retombe au final sur les SIE.

Le Directeur a confirmé que la situation est compliquée. Un GT va être mis en place pour « objectiver » les difficultés avec l'antenne de Fontenay.

SEMAINE EN 4 JOURS

Au regard de la situation parlementaire et l'absence de nouveau gouvernement, les organisations syndicales ne souhaitent pas travailler sur une expérimentation en suspens. Ce point n'a donc pas été discuté dans ce Csal.

QUESTIONS DIVERSES

Situation des emplois

Le Directeur a accepté de faire parvenir aux organisations syndicales les taux de couverture des emplois à la Drifp44 après le recrutement des contractuel·les prévu pour septembre. Pour rappel, 45 CDD et 2 CDI sont en cours de recrutement.

EDR

Il n'y aura pas de « full télétravail » mais la direction recense bien des espaces de cowoRking pour favoriser le travail à distance dans une logique d'économies sur les frais de déplacement.

Cgt Finances Publiques 44

Vos représentants Cgt :

- Alain Colas
- Pierre-Yves Grellier

